LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES

ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

N°3 - JUIN 2022

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR *à vos côtés*

1,42

MILLION D'EUROS

C'est la somme consacrée par le Conseil départemental en 2021 pour soutenir les associations qui mènent des actions sociales de terrain sur l'ensemble du territoire (centres sociaux, épiceries solidaires, associations œuvrant pour les familles ou luttant contre les violences faites aux femmes…).

SOLIDARITÉ

l'action de proximité

P.6

RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES ARDENNAIS

ÉDITO

Plus qu'un slogan de communication, « Chaque jour à vos côtés » se révèle comme l'essence même et la raison d'être du Conseil départemental. En effet, les actions de proximité en lien avec la solidarité sociale représentent une des missions prioritaires et même essentielles du Département. Que ce soit en termes financiers, notamment par les Allocations Individuelles de Solidarité, mais aussi par le nombre de personnes accompagnées ou encore par celui de nos agents mobilisés, le Conseil départemental est pleinement et quotidiennement engagé au service de tous les Ardennais.

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

Soutenir les familles, veiller au bien-être des enfants et des jeunes, favoriser l'insertion, assurer le bien vieillir et intégrer les personnes en situation de handicap, tels sont les objectifs des politiques de solidarité mises en œuvre et pilotées par le Département. La constante évolution du contexte social et économique nous pousse à nous questionner et à nous renouveler en proposant de nouveaux modes d'intervention plus adaptés pour toujours répondre le mieux possible aux besoins des habitants.

En cette période estivale, je ne peux qu'inciter chaque Ardennaise et chaque Ardennais à (re)découvrir toutes les richesses de notre département. D'ailleurs, l'opération « Evadez-vous dans les Ardennes ! » offre l'opportunité de sortir des sentiers battus et de profiter d'un séjour vraiment dépaysant et à deux pas de chez soi.
Bel été à toutes et à tous !

Noël BOURGEOIS
Président du Conseil départemental

ARDENNES
Conseil Départemental

LE TOUR DE FRANCE 2022

PASSE PAR LES ARDENNES !

L'épreuve reine de la course cycliste revient dans les Ardennes pour sa 109e édition. Le jeudi 7 juillet, les coureurs s'élanceront de Binche, en Belgique, pour 220,5 km d'étape jusqu'à Longwy, dans la Meuse, en traversant les Ardennes. Soit près de 90 km à travers le département, de Regniowez à Signy-Montlibert.

FAIRE RAYONNER LE 08

Une belle occasion pour les Ardennais de renouer avec le passage du Tour et d'encourager les coureurs en se postant sur le bord des routes départementales, dans le respect des consignes de sécurité. D'autant que les communes traversées auront à cœur de proposer des animations pour fédérer et galvaniser les foules (écran géant pour retransmission de l'étape, animations musicales, village vélo, stands d'associations...).

Les agents du CD08 seront mobilisés pour préparer le terrain, ouvrir la voie, sécuriser les routes départementales lors du passage des cyclistes.

Autocollants, badges, porte-clés... Participez au Tour de France en arborant la mascotte 08 créée spécialement pour l'événement. A retrouver sur les 6 stands du Conseil départemental répartis tout le long du parcours.

Parcours, heure de passage dans votre commune, animations, déviations sur le réseau routier… Retrouvez toutes les infos sur ***www.cd08.fr/tour-de-france-2022***

LE TOUR PRÈS DE CHEZ VOUS !

Heure de passage (à titre indicatif)

REGNIOWEZ (D32-D22) : 13h50
TAILLETTE : 13h54
ROCROY (D877-D22) : 14h
BOURG-FIDÈLE (D22-D31) : 14h05
LES MAZURES (D31-D88) : 14h15
SÉCHEVAL : 14h21
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (D989-VC) : 14h33
Montcy Saint-Pierre (VC-D59) : 14h38
Vivier Guyon : 14h42
VILLE-SUR-LUMES : 14h46
VIVIER-AU-COURT (D59-D5) : 14h50
VRIGNE-AUX-BOIS : 14h53
La Briqueterie (DONCHERY) : 14h58
SAINT-MENGES : 15h
FLOING : 15h02
SEDAN (D5-D8043 A) : 15h06
BALAN : 15h10
BAZEILLES (D8043 A-D764) : 15h12
DOUZY : 15h18
POURU-SAINT-REMY : 15h24
SACHY : 15h28
CARIGNAN : 15h34
BLAGNY : 15h37
LINAY : 15h41
FROMY : 15h46
MARGUT : 15h47
Montlibert (SIGNY-MONTLIBERT) : 15h53

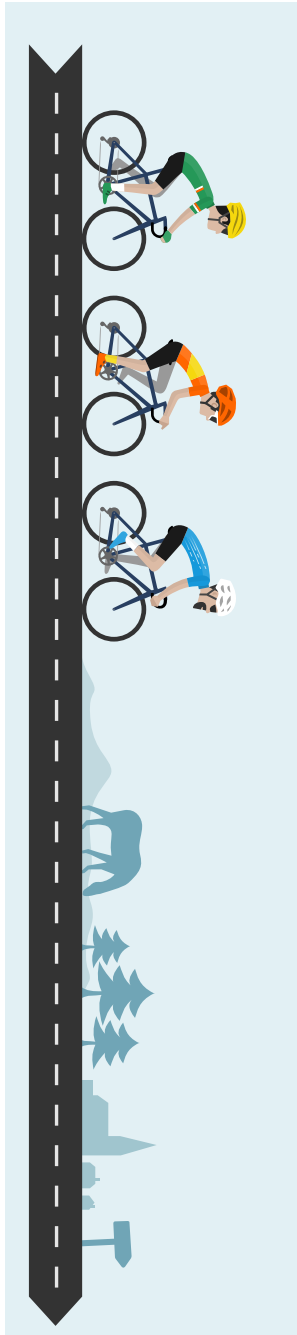

SENSATIONS AQUATIQUES AUX LACS !

Toujours en plein développement, les sites des lacs de Bairon et des Vieilles-Forges, gérés par le Conseil départemental, ne cessent de se dynamiser. Tour d'horizon de ce qui vous attend pour l'été.

BAIRON HISSE LE PAVILLON BLEU : LA SEULE PLAGE DU GRAND EST

La nouvelle est tombée le 17 mai dernier, le lac de Bairon a obtenu le Pavillon Bleu, label de qualité environnementale et touristique. Grâce à une eau d'une excellente qualité et à des actions en faveur de l'environnement, le site peut afficher fièrement cette distinction. En effet, la présence de la zone Natura 2000 située sur le vieil étang, est propice à différentes actions de sensibilisation. Par exemple, la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois et la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, gestionnaire de la zone Natura 2000, sensibilisent le grand public à la préservation de la biodiversité, avec un programme d'animations variées (installation de nichoirs et d'hôtels à insectes, abris pour espèces locales...). Autre critère : celui de l'accessibilité ! Sur place, le site est doté, par exemple, d'un tapis PMR d'accessibilité à la plage et d'un ponton adapté au sein du Bairon Nautic Club. De plus, le CD08 et ses partenaires sont engagés dans la sensibilisation au tri des déchets, pour toujours améliorer l'accueil des visiteurs tout en préservant l'environnement naturel et paisible du lieu. Pour mémoire, près de 200.000 personnes en profitent chaque année.

ANIMATIONS EN CASCADE

Premier rendez-vous à ne pas louper, Ardenn'Plages ! C'est l'événement pour tous les adeptes de découvertes sportives et ludiques. Du 18 juillet au 20 août, de nombreuses activités sont proposées tous les après-midis, sur les Vieilles-Forges et Bairon. Ces animations gratuites sont encadrées par les équipes du CD08 et les différents clubs sportifs, comités départementaux, associations culturelles. Toutes les générations sont les bienvenues.
Enfin, pour assurer la sécurité des baigneurs, les équipes de nageurs-sauveteurs du Département sont présentes, tous les jours, de 13h à 19h. De quoi profiter en toute quiétude du farniente estival.

PRATIQUE !

Quelles activités faire avec les enfants ? Où manger ? A quelle heure ouvre la baignade surveillée ? Retrouvez toutes les infos utiles sur le site internet www.lacsenardennes.fr.

68

maîtres-nageurs et animateurs du CD08 sont présents l'été sur les lacs de Bairon et des Vieilles-Forges.

LES BRÈVES

Nouvelles casernes à Bogny-sur-Meuse et à Carignan

Deux nouveaux centres d'incendie et de secours ont été inaugurés fin avril, en présence de nombreuses personnalités politiques et issues de la famille des sapeurs-pompiers. L'occasion pour le Président du Département, Noël Bourgeois, de rappeler l'implication du CD08 auprès des pompiers ardennais : « Il est indispensable de garder un niveau d'équipement moderne et opérationnel, qui contribue au maintien des vocations et à l'attractivité de cet engagement volontaire qui nous est précieux et irremplaçable. »
Pour mémoire, le Conseil départemental a accordé pour cette année une subvention de 6 millions € au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Charleville-Mézières : la Rocade en rénovation

Après la remise à neuf des bretelles d'accès et de sortie, les travaux sur les ponts de Prix-lès-Mézières et de Manchester et la mise aux normes des terre-pleins centraux, deux autres phases auront lieu cette année : la pose de l'enrobé (mi-juillet à début août) et une intervention spécifique sur le pont de Manchester (fin août-début septembre).
De nouvelles opérations seront prévues jusqu'en 2025. Le coût total de ce chantier est estimé à 9 millions €.

D'INFOS : www.cd08.fr

31 août

Les élèves de 6ème ont jusqu'au 31 août 2022 pour utiliser le chéquier-culture qui leur a été offert par le Département pour l'année scolaire 2021/2022.

5

communes (Nouzonville, Gué-d'Hossus, Coucy, Falaise et Arreux) vont accueillir du 11 au 15 juillet prochains, l'événement itinérant et gratuit Ardenn'Tour.

D'INFOS : www.cd08.fr

6.621

personnes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile, une prestation versée par le CD08.

600

enfants âgés de 6 à 17 ans profiteront, du 11 juillet au 19 août, d'activités sportives et nautiques au Lac des Vieilles-Forges, grâce aux stages sportifs organisés par le CD08.

Voie verte Sud-Ardennes

Les 55 premiers kilomètres de la Voie verte Sud-Ardennes seront accessibles cet été ! La mise en service totale de l'itinéraire est prévue en 2023.

D'INFOS : www.cd08.fr
@voiesvertesenardennes

Top niveau

Dans le cadre de Paris 2024, les boxeurs des équipes de France et d'Espagne ont effectué un stage de préparation à la Maison départementale des Sports à Bazeilles, labélisée « Centre de Préparation aux Jeux ».

DE PHOTOS : www.cd08.fr

Quel cirque !

Des collégiens de Signy-le-Petit se sont initiés aux arts du cirque contemporain, une action rendue possible grâce au Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle, porté par le Conseil départemental.

Soyez ambassadeurs !

Surveillez vos boîtes aux lettres, le nouveau magazine du Conseil départemental « Ardennez-vous » paraîtra en juillet. Composé de 52 pages, son ambition est de mettre en valeur les spécificités et initiatives du territoire…
L'occasion de tester vos connaissances sur les Ardennes avec un jeu concours où des lots sont à remporter. Bonne (re)découverte !

D'INFOS : www.cd08.fr

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES
CHAQUE JOUR *à vos côtés*

5

CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE (ex-CPEF)

sont présents à Charleville-Mézières, Sedan, Revin, Rethel et Vouziers. Le centre de santé sexuelle est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations autour de la sexualité, la contraception, la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, la vie de couple, parentale ou familiale… Le personnel intervenant dans ces centres est formé au conseil conjugal et familial. La promotion de la santé sexuelle est une mission du Conseil départemental, assurée par le service de Protection Maternelle et Infantile.

D'INFOS : www.cd08.fr

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public…
Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

1. **Attigny :** 12.656 € pour la réfection de la chaussée de la RD987
2. **Chuffilly-Roche :** 29.596 € pour l'aménagement du parcours "Arthur Rimbaud à Roche"
3. **Saint-Clément-à-Arnes :** 7.645 € pour la réfection des trottoirs de la rue de Beauclair
4. **Semuy :** 65.616 € pour le reprofilage et le renforcement de la chaussée de la RD25
5. **Tourcelles-Chaumont :** 10.002 € pour la réfection de la chaussée de la RD123

CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

6. **Bogny-sur-Meuse** : 3.000 € pour le Football Club de Bogny-sur-Meuse (Renom Régional)
   11.500 € pour le club d'échecs Les Quatre Fils Aymon (Renom National)
7. **Montcornet :** 4.000 € pour l'animation du centre historique Mont Cornu
8. **Monthermé :** 1.000 € pour l'organisation du festival Festibarock'in (24 et 25 juin 2022)

CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

9. **Blagny :** 1.500 € pour le club d'échecs La Tour d'Yvois (Renom National)
10. **Douzy :** 4.931 € pour la réfection de la chaussée de la RD8043
11. **Mouzon :** 102.399 € pour le recalibrage de chaussée de la RD19b
    34.522 € pour des travaux sur ouvrage d'art sur la RD19
12. **Yoncq :** 129.224 € pour le renforcement d'accotement de la RD19b (1ère tranche)

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

13. **Charleville-Mézières** : 2.000 € pour le 14ème festival Tambours de Fête
    43.000 € pour L'Etoile de Charleville-Mézières (Renoms National et Régional)
    60.000 € pour l'association La Pellicule Ensorcelée (convention 2022-2024)
    46.000 € pour le Circuit International Cycliste des Ardennes.
14. **Tournes :** 205.739 € pour la construction d'une salle omnisports

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

13. **Charleville-Mézières** : 3.900 € pour le Festival des Confréries en Ardenne en mai 2022
    13.785 € pour la réfection de la chaussée de la RD989
    35.000 € pour le Charleville-Mézières Natation (Renom National)
15. **Warcq :** 13.927 € pour le renforcement d'accotement de la RD16
16. **Nouzonville :** 9.700 € pour le Club Sportif Nouzonville Ardennes (accueil de délégations internationales de boxe anglaise et stage de préparation)

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

13. **Charleville-Mézières :** 1.250 € pour la présentation du livre *Ma Guerre* (Terres Ardennaises)
    160.200 € pour l'Institut International de la Marionnette
    2.000 € pour l'ASPTT Tennis Charleville (Renom Régional et organisation du Tournoi national des Petits Marcassins)
    3.000 € pour le Charleville-Mézières Roller Club (Renom National)
    1.000 € pour le Charleville-Mézières Canoë-Kayak (Renom National)
    3.000 € pour l'Union Sportive Société de Tir de Charleville (Renom National)

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

13. **Charleville-Mézières** : 2.000 € pour l'Association des Amicales Dumerbion (réalisation d'une bande dessinée historique)
    3.683 € pour le festival Les Enfants du Cinéma
    1.500 € pour le Club Nautique Charleville-Mézières (Renom National)
    3.000 € pour la Résidence de création du spectacle "Allen's hell-fantasmagoria rimbadicula op.1" (Compagnie Théâtre Attanour)
    2.014 € pour l'organisation du Carolo Game Show 2022
17. **La Francheville :** 42.537 € pour la reprise d'aléas géotechniques sur la RD34

CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

18. **Juniville** : 3.701 € pour la saison culturelle 2022 de l'Auberge Verlaine
    111.648 € pour la réfection de la RD925 et la remise à niveau du giratoire
    150.000 € pour la réfection et l'extension du COSEC
    104.701 € pour les traverses de la RD985
19. **Roizy :** 55.742 € pour la réfection de la RD925 (jusqu'à Alincourt)

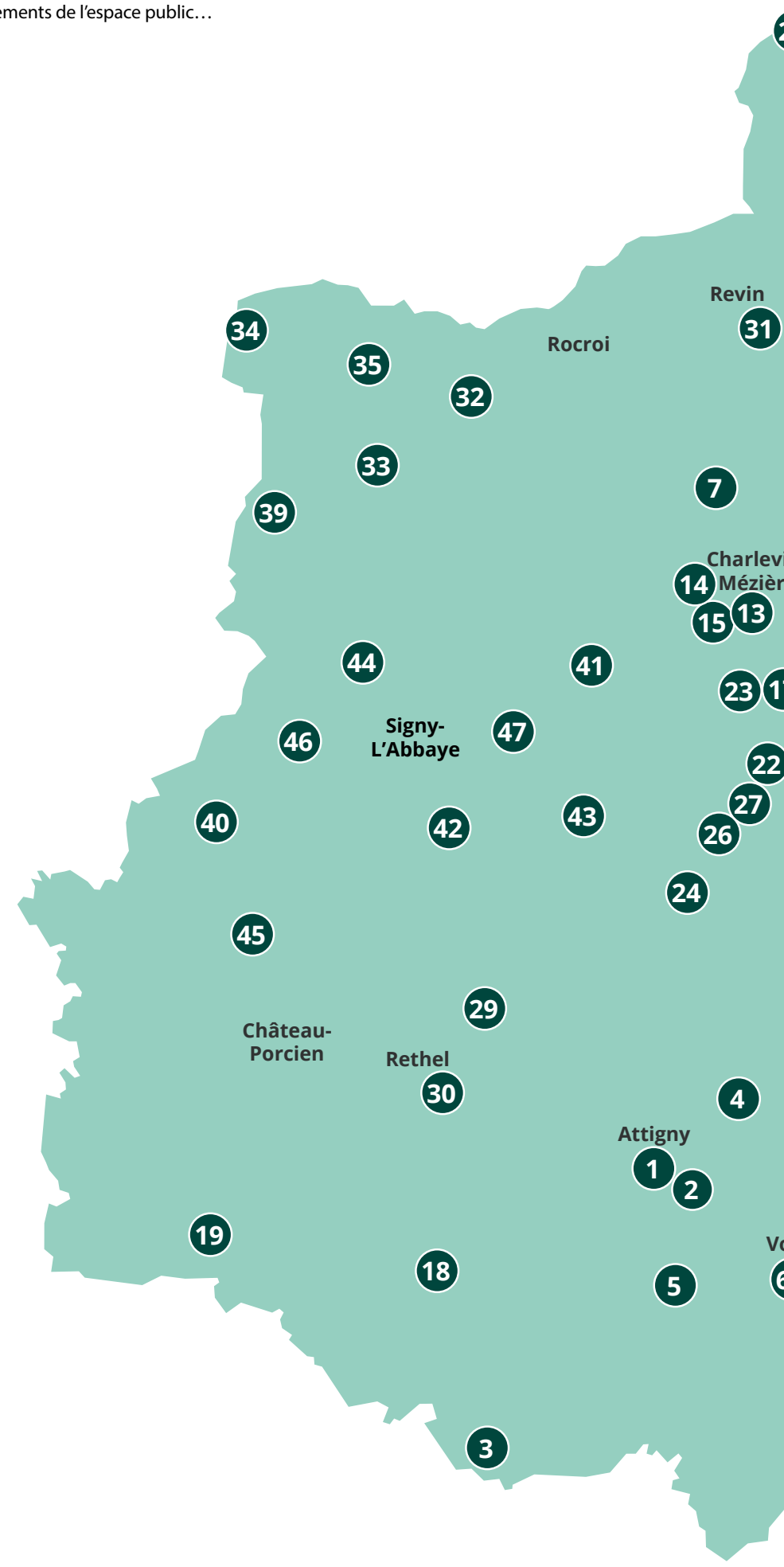

CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES

20. **Givet** : 3.000 € pour le club Ardenne Rives de Meuse Natation (Renom National)
21. **Hierges :** 20.406 € pour la maintenance du pont SNCF sur la RD8051

CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES

22. **Boulzicourt :** 5.071 € pour l'aménagement du cimetière communal
23. **Evigny :** 34.125 € pour les traverses de la RD34
24. **Mazerny :** 7.041 € pour la réfection de chemins communaux
25. **Omont :** 2.616 € pour la réfection de la route d'accès à la mairie
26. **Poix-Terron :** 21.752 € pour la rénovation thermique d'un immeuble
    124.818 € pour le renforcement d'accotement de la RD28

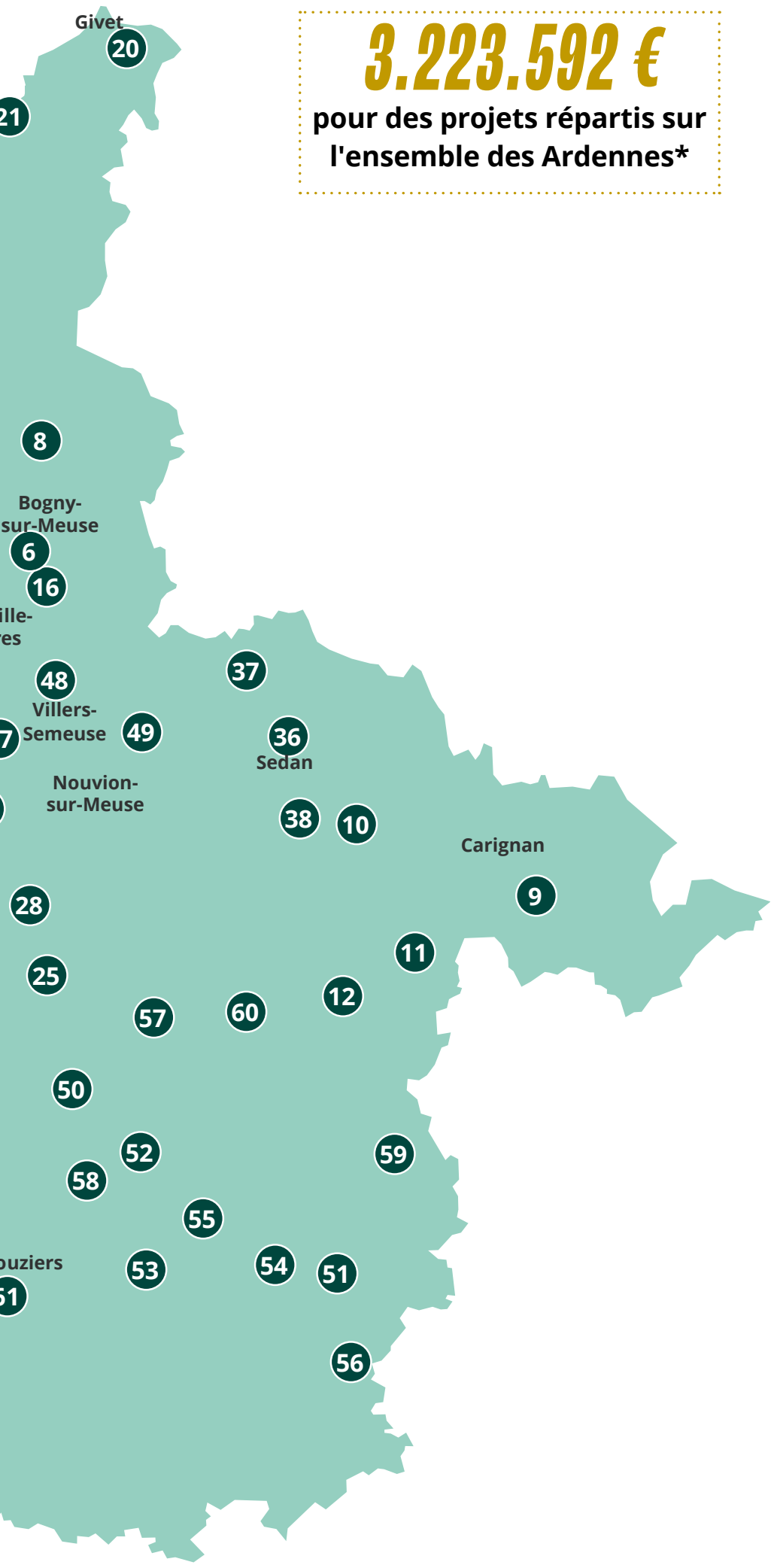

3.223.592 €
pour des projets répartis sur l'ensemble des Ardennes*

27. **Villers-sur-le-Mont :** 7.204 € pour la réhabilitation d'un logement communal
5.989 € pour la réfection de la route communale vers Poix-Terron

28. **Villers-le-Tilleul :** 16.719 € pour la traverse de la RD27

CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES

29. **Novy-Chevrières :** 67.665 € pour le renforcement d'accotement sur la RD21

30. **Rethel :** 24.041 € pour la mise en place d'un tiers-lieu à la gare
1.000 € pour le club Rethel Courir (Renom National)

CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES

31. **Revin** : 4.000 € pour le Givet Revin Athletic Club (Renom National)
2.000 € pour l'association Lire Malgré Tout
2.800 € pour l'Happy Club Revinois (challenge de pétanque les 16 et 17 juillet 2022)

CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES

32. **Maubert-Fontaine :** 291.767 € pour la réfection de la RD8043

33. **Mon Idée / Auvillers-les-Forges :** 14.924 € pour la réfection des RD877 et RD8043

34. **La Neuville-aux-Joûtes :** 2.400 € pour le Championnat de France de motocross vétéran 2022
61.634 € pour la réfection de la chaussée des RD34 et RD34A

35. **Neuville-lez-Beaulieu :** 1.893 € pour l'écoulement des eaux sur la RD8043

CANTON DE SEDAN 1 — 11 COMMUNES

36. **Sedan :** 3.000 € pour le 2ème festival Cuivres en Ardennes du 30 juillet au 6 août 2022
86.593 € pour des travaux d'étanchéité sur le pont de la Gare sur la RD8043a
42.177 € pour des travaux sur ouvrage d'art RD8043a (pont de Torcy)

CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES

37. **Saint-Menges :** 5.455 € pour l'écoulement des eaux sur la RD5

36. **Sedan :** 1.000 € pour le Club Athlétique Sedanais (fonctionnement 2022)
54.600 € pour la M.J.C. Calonne (conventionnement 2022-2024)
7.499 € pour la reprise des faiblesses de structures de chaussée sur la RD5

CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES

38. **Bazeilles** : 13.000 € pour le Club Sportif Sedan Ardennes (Renom Régional)
5.073 € pour la réfection de la chaussée de la RD764

36. **Sedan :** 1.500 € pour l'Aviron Sedanais (Renom National)

CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES

39. **Bossus-lès-Rumigny :** 63.886 € pour l'écoulement des eaux sur la RD10

40. **Chaumont-Porcien :** 126.194 € pour la rénovation thermique du pôle scolaire

41. **Clavy-Warby :** 2.241 € pour la pose de caniveaux à Warby

42. **Grandchamp :** 28.487 € pour des travaux d'aménagement de la traverse du village (RD11)

43. **Launois-sur-Vence :** 109.425 € pour des travaux sur la RD35 vers Poix-Terron

44. **Liart :** 2.000 € pour la Cie l'Horloge Qui Ne Sonne Pas (pour le spectacle "Seul")

45. **Remaucourt :** 4.591 € pour l'aménagement d'une voierie communale

46. **Rocquigny :** 14.938 € pour le renouvellement des réseaux des eaux pluviales et l'aménagement des trottoirs Rue des Bas prés

47. **Thin-le-Moutier :** 1.000 € pour l'Espoir Athletic Club (Renom Régional)

CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES

48. **Saint-Laurent :** 10.000 € pour la création de panneaux de sécurité routière "chasse"

49. **Vivier-au-Court / Vrigne-aux-Bois :** 51.796 € pour la réfection de la RD5

CANTON DE VOUZIERS — 54 COMMUNES

50. **Bairon-et-ses-environs :** 1.000 € pour le Bairon Nautic Club (Renom Régional)
1.900 € pour le Festival des Musicales de Louvergny
30.000 € pour l'association Bronca (convention 2022-2024)

51. **Bayonville :** 18.161 € pour la réfection de la RD947

52. **Belleville-et-Châtillon-sur-Bar :** 30.378 € pour la rénovation de la RD19

53. **Boult-aux-Bois :** 16.715 € pour la réfection de la RD947

54. **Buzancy/Thenorgues/Verpel :** 27.603 € pour la réfection de la RD6

55. **Germont :** 8.591 € pour la réfection de la RD947

56. **Landres-et-Saint-Georges :** 51.399 € pour la réfection de la RD55
26.291 € pour la réfection de la RD24

57. **Le Mont-Dieu :** 82.218 € pour la réfection de la RD230a

58. **Noirval :** 14.191 € pour l'écoulement des eaux sur la RD19

59. **Nouart :** 12.919 € pour la réfection de la RD947

60. **Stonne :** 10.888 € pour l'écoulement des eaux sur la RD30

61. **Vouziers :** 32.400 € pour l'association Les Tourelles (convention 2022-2024)

* Les réalisations listées sur cette double page, décidées par les élus départementaux en mars et avril, ne constituent pas une liste exhaustive.

S'ADAPTER À VOS BESOINS

Le CD08 accompagne au quotidien les Ardennais quels que soient leur âge, leur situation et le lieu où ils choisissent de vivre.

En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département veille particulièrement sur les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou par le contexte socio-économique. Près de 60% du budget est consacré à cette priorité et au versement d'aides sociales légales (Revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap) mais aussi de celles dites volontaires.

Au niveau de l'action sociale menée par le CD08, l'accueil de proximité du public est primordial. Celui ci-doit permettre à toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande de bénéficier d'une écoute attentionnée *(lire encadré ci-dessous)*.

ASSURER LE LIEN SOCIAL

Un des premiers champs d'action du Département est celui lié à l'accompagnement de la parentalité et au suivi des enfants de moins de 6 ans. Consultations infantiles, bilans en école maternelle, actions en faveur de la parentalité, sont des missions de la Protection Maternelle et Infantile. Pour mémoire, 3.010 visites à domicile ont eu lieu par les puéricultrices et 3.063 consultations nourrissons se sont déroulées au sein des lieux d'accueil du Département en 2021.

Sous l'autorité du Président du Département, la politique de Prévention et de Protection de l'Enfance vise à soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant ou à en assurer leur protection lorsque la séparation est nécessaire. Pour cela, l'accueil familial est la première orientation des enfants confiés. Des établissements comme les Maisons d'Enfants à Caractère Social, ou le Foyer Départemental de l'Enfance, accueillent quelque 500 jeunes confiés.

Pour prévenir la perte d'autonomie, le CD08 joue un rôle majeur dans l'aide apportée aux personnes âgées comme aux personnes handicapées. En premier lieu par ses importantes compétences en matière de financement d'aides individuelles, favorisant tant le maintien à domicile que l'hébergement en structures. Avec le vieillissement de la population, les besoins sont de plus en importants et nécessitent de nouvelles réflexions, notamment sur les modes d'hébergements alternatifs. D'ailleurs, le nouveau Schéma pour l'Autonomie est en cours d'élaboration pour la période 2023-2027. Le CD08, avec des acteurs de terrain, organismes publics, associatifs et autres du domaine social, médico-social et sanitaire œuvrant dans le champ du handicap ou de l'aide aux personnes, proposeront des actions au bénéfice des Ardennais et de leurs aidants.

Autre domaine, où l'engagement du Département est essentiel pour les Ardennais : celui de l'insertion sociale et professionnelle. Au-delà de son apport financier important, des actions innovantes sont créées pour aider le retour à l'emploi durable des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Preuve de leur succès, le nombre d'allocataires est en diminution depuis 2021.

D'INFOS : www.cd08.fr

Un des premiers champs d'action du Département en matièr

VOTRE POINT D'ACCUEIL

12 Maisons des Solidarités du Conseil départemental sont présentes sur l'ensemble du territoire à Bogny-sur-Meuse, Charleville-Mézières (avenue De Gaulle, rue Ferroul, rue Meyrac), Givet, Mouzon, Nouzonville, Rethel, Revin, Rocroi, Sedan et Vouziers. Point d'accueil et de proximité, le public y est reçu par les travailleurs sociaux du Département (éducateur spécialisé, sage-femme, conseiller en économie sociale et familiale, assistant social...), selon sa situation.

Trouvez la Maison des Solidarités la plus proche de chez vous : www.cd08.fr/maisons-des-solidarites

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES
CHAQUE JOUR *à vos côtés*

95
MILLIONS €
pour les personnes handicapées et âgées

89,8%
DES ENFANTS DE 3-4 ANS
ont été vus lors des bilans en école maternelle (chiffre 2021)

302
ASSISTANTS FAMILIAUX
accueillent les enfants confiés au Président du CD08

e de solidarité est celui lié à l'accompagnement à la parentalité et au suivi des enfants de moins de 6 ans.

ZOOM SUR...

LES 1.000 PREMIERS JOURS : LA PMI EST VOTRE RELAI !

Des travaux scientifiques ont mis en évidence une période clé pour le développement de l'enfant : il s'agit des 1.000 premiers jours. Depuis la grossesse (à partir du 4ème mois) jusqu'à son entrée à l'école, le tout-petit connaît une évolution déterminante pour sa future vie d'adulte.
En lien avec l'Etat, le CD08 accorde une attention particulière à la santé de l'enfant et à celle de sa mère en développant des actions ciblées et dédiées aux parents.

INTERLOCUTEUR DÉDIÉ

En matière d'accompagnement des familles, le Service de Protection Maternelle et Infantile du CD08 est présent partout sur le territoire. Composé de sages-femmes, infirmiers-puériculteurs, médecins ou encore éducateurs de jeunes enfants, la PMI assure une mission de prévention et organise des consultations pour les femmes enceintes et les enfants jusqu'à leurs 6 ans (suivi de croissance, vaccination, bilan en école maternelle...). De plus, des actions collectives, gratuites et ouvertes à tous, sont mises en place pour répondre aux attentes des parents tout en s'adaptant aux évolutions sociétales. Parmi lesquelles : des ateliers massage-bébé, du portage, des activités autour de la motricité ou encore des rendez-vous sur l'alimentation. Chacun peut y trouver les conseils et l'écoute nécessaires pour aborder ces 1.000 premiers jours le plus sereinement possible.

D'INFOS : www.cd08.fr
www.1000-premiers-jours.fr

NOUVEAU : UN SITE INTERNET DÉDIÉ POUR LA MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées lance son site internet www.mdph08.fr. Accessible à tous, ce nouvel outil rassemble toutes les informations sur les droits et services des personnes en situation de handicap.

Avec la mise en ligne de son site internet ***www.mdph08.fr***, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) poursuit sa dynamique de modernisation. Après la mise en place du téléservice et de la demande d'aide dématérialisée, ce nouvel outil vient compléter l'offre de services rendus aux usagers. Le site internet de la MDPH08 présente l'ensemble des aides et dispositifs auxquels les Ardennais en situation de handicap peuvent prétendre et permet de réaliser sa demande directement en ligne ou de télécharger les dossiers de demande d'aide (Carte Mobilité Inclusion, Allocation Adulte Handicapé...) en version papier sans avoir à se déplacer.

LE GUICHET UNIQUE EN LIGNE

En plus des aides et dispositifs, le site met à disposition un annuaire des associations ardennaises qui agissent dans le domaine du handicap afin de faciliter la mise en relation des usagers avec le monde associatif. Enfin, il est possible d'y suivre l'actualité de la MDPH en consultant les articles publiés et en choisissant de s'inscrire à la newsletter, diffusée tous les trimestres.

Développé par une entreprise ardennaise, le site internet de la MDPH a été entièrement pensé dans un soucis d'accessibilité afin de toucher toutes les personnes ayant besoin de renseignements sur les questions liées au handicap. Tout a été mis en œuvre pour faciliter la navigation et la recherche d'informations. Une attention particulière a été portée au graphisme qui se veut simple et épuré ainsi qu'aux couleurs contrastées pour faciliter la lecture.

D'INFOS : www.mdph08.fr

8.525
personnes accueillies en 2021 à la MDPH

MDPH ARDENNES

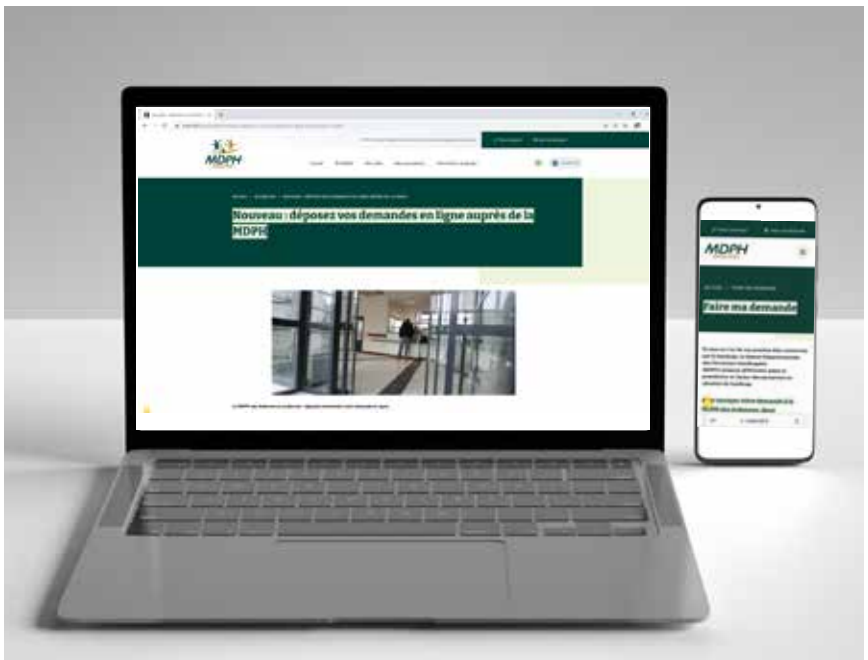

Agenda

LAC EN FÊTE A BAIRON

— 2 JUILLET

Associations, clubs et comités seront présents pour proposer des animations et des démonstrations au bord du lac : initiation à la trottinette électrique, gyropode, tennis de table, activités handisport, tir laser, boxe, lutte, basket-ball, canoë, aviron... et bien d'autres surprises !
A partir de 13h30 - accès libre et gratuit.

D'INFOS : www.cd08.fr

FESTIVAL ARDENN'ROCK

— 2 ET 3 JUILLET

Le site du domaine de la Vénerie, à Signy-l'Abbaye, se transformera en scène musicale résolument rock, avec la venue de groupes nationaux et en laissant une large place à des formations locales et régionales.

D'INFOS : www.ardennrock.com

FESTIVAL AYMON FOLK

— 8 ET 9 JUILLET

Dans le mystique décor de la Platelle des 4 Fils Aymon, l'Aymon Folk est une parenthèse musicale qui fait la part belle aux décibels.
Aux côtés des grosses têtes d'affiche, le festival propose des surprises plus confidentielles mais tout aussi surprenantes.

D'INFOS : www.aymonfolkfestival.fr

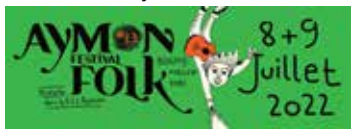

LE MONT CORNU EN FÊTE

— 9 ET 10 JUILLET

A Montcornet, le site du Mont Cornu regroupe 5 villages historiques (gaulois, romain, mérovingien, carolingien et médiéval) et proposera : spectacle de chevalerie, de feu avec chevaux et danseurs, présentation de rapaces, musique médiévale, combats avec des troupes de reconstitution et de nombreuses animations pour les enfants.

D'INFOS :
www.centre-historique-montcornu.fr

SPECTACLE ROBIN DES BOIS

— DU 16 JUILLET AU 13 AOÛT
(LES VENDREDIS ET SAMEDIS)

Entre joie, doute et passion, Robin et ses amis vous donnent rendez-vous à La Cassine (Vendresse), transformée en véritable forêt de Sherwood. Vibrez, frissonnez et rejoignez-les pour faire face au Comte de Nottingham.

D'INFOS : www.la-cassine.com

MURDER PARTY AU MUSÉE GUERRE ET PAIX

— DÈS LE 19 JUILLET

Le concept : un général a été assassiné et des suspects sont identifiés. Une série d'indices et d'énigmes à décoder permettront de résoudre cette affaire qui entraîne les apprentis détectives dans une expérience historique inédite et haletante.
A Novion-Porcien, dès 12 ans et moins (si accompagné d'un adulte).

D'INFOS : www.guerreetpaix.fr

LES MUSICALES DE LOUVERGNY

— DU 5 AU 13 AOÛT

Six concerts seront proposés dans les églises de Chagny et Louvergny, auxquels s'ajoute une résidence d'artistes, qui interpréteront de grandes œuvres de musique classique et du répertoire lyrique.

D'INFOS :
http://musicales-louvergny.com

CABARET VERT

— DU 17 AU 21 AOÛT

Rendez-vous culturel incontournable de la fin de l'été, l'écofestival revient avec une programmation musclée qui s'étalera pour la première fois sur 5 jours ! Les quelque 100.000 festivaliers attendus à Charleville-Mézières retrouveront l'état d'esprit originel du Cabaret Vert avec enthousiasme !

D'INFOS : www.cabaretvert.com

LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES ARDENNAIS LES PLUS FRAGILES, UNE CONSTANTE QUI NE SE DÉMENT PAS !

Au mois de mai dernier, le Conseil départemental a rassemblé l'ensemble des acteurs de terrain, organismes publics, associatifs mais aussi usagers et praticiens du domaine social, médico-social et sanitaire œuvrant dans le champ du handicap ou de l'aide aux personnes âgées, pour lancer les travaux d'élaboration du nouveau Schéma départemental de l'Autonomie.
Ce sujet, ô combien important, a été malheureusement peu abordé durant la campagne présidentielle.
Les élus du Conseil départemental le prennent à bras-le-corps avec ce nouveau Schéma, qui sera la traduction pour les cinq années à venir des orientations de notre collectivité au profit des Ardennaises et des Ardennais âgés ou en situation de handicap.
Dans l'attente d'une grande loi Autonomie pour notre pays, véritable Arlésienne, le Conseil départemental assume quant à lui pleinement ses compétences. Comment rénover nos maisons de retraite ? Quelles solutions alternatives entre le maintien à domicile à tout prix et l'établissement ? Comment rendre plus attractifs les métiers de l'aide à la personne ?
La perte d'autonomie nous concerne déjà ou nous concernera tous un jour et pourtant les financements ne sont guère à la hauteur des ambitions affichées par l'Etat.
Mais en période électorale, ou même après, il n'est pas interdit de rêver...

Pour le groupe de la Majorité départementale

Dominique ARNOULD, Renaud AVERLY, Odile BERTELOODT, Ingrid BOUCHER, Noël BOURGEOIS, Robert CHAUDERLOT, Alban COLLINET, Pierre CORDIER, Eddy CZARNY, Catherine DEGEMBE, Jean-Pol DEVRESSE, Yann DUGARD, Anne DUMAY, Brice FAUVARQUE, Anne FRAIPONT, Jean GODARD, Fabienne GOFFETTE, Else JOSEPH, Michel KOCIUBA, Mélanie LESIEUR, Thierry MALJEAN, Marie-José MOSER, Michel NORMAND, Inès REGNAULT DE MONTGON, Nathalie ROBCIS, Stéphanie SIMON, Mélanie STEVENIN, Sylvie TORDO, Lionel VUIBERT, Marc WATHY

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

L'ÉTÉ EN JAUNE

Nous voilà aux portes de la saison estivale, tournés vers la nature, l'évasion, et la découverte de notre beau département des Ardennes. Soyons fiers de ce que celui-ci offre, il doit continuer d'être mis en valeur et devenir toujours plus attractif pour les touristes.

Pour cette année, un des évènements phare de notre été sera le passage de la 6ème étape du Tour de France le 7 Juillet 2022, la plus longue, BINCHE-LONGWY, cette incontournable épreuve cycliste, inscrite au patrimoine national, événement populaire qui rassemble toutes les générations. La route est longue et belle pour traverser les Ardennes, nous allons être vu par le monde entier, quelle promotion pour notre territoire, qui n'est possible que grâce au travail des agents des routes du Conseil Départemental qui se mobilisent quotidiennement pour l'entretien de notre réseau routier et le fauchage des bords de routes, merci également à celles et ceux qui travaillent au développement touristique, et qui font connaître les Ardennes au-delà des frontières.

Un autre évènement est à préparer : les J.O. de 2024. Plusieurs sites ardennais ont le label « Centre de Préparation aux Jeux » dont des sites départementaux et des sites communaux, notre groupe se réjouit de voir que sa proposition d'œuvrer de manière commune (Conseil départemental et Villes) soit mise en place et qu'une synergie se déploie pour faire connaître encore mieux le département.
Ardennaises, Ardennais nous vous souhaitons un bel été !

Ardennaises, Ardennais nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble»

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE

Conseil départemental des Ardennes - Hôtel du Département – CS 20001 – 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex – Tél. 03 24 59 60 60. | Directeur de la Publication : Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental des Ardennes |
Suivi de réalisation : Pierre Cordier, Président de la Commission Promotion des Ardennes | Rédaction en Chef : Mathilde Lecrique | Rédaction : Direction de la Communication | Photographies : Carl Hocquart, CD08 | Pictogrammes : Freepik, Adobe Stock|
Conception : Conseil départemental des Ardennes | Impression : L'Imprimerie 93290 | Distribution : Médiapost | Tirage : 143.000 exemplaires | Coût : 0,13 € l'exemplaire | Distribué gratuitement |
Dépôt légal : juin 2022. ISSN 2268-5278 (en ligne) – ISSN 1776-9671 (imprimé)